

PROGRAMME DE FORMATION
UTILISER DES ECHAFAUDAGE DE PIEDS

(selon dispositif Echafaudage de pied R408 et du réseau Assurance maladie – Risque professionnels/INRS)

Public concerné :

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur des échafaudages de pieds

Pré requis :

Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges
Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau. Supports de formation formateur et stagiaire, mise en situation pratique.

Formateur pour adulte expérimenté, reconnu comme formateur échafaudage par l'INRS et la CNAMTS.

Durée et nombre de stagiaires :

0,5 jour (3,5 heures)

De 3 à 8 stagiaires au maximum

Date, lieu et tarifs :

Nous consulter

Objectifs :

Être capable de :

- De se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Contenu :

THEORIE ET PRATIQUE

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

Modalités d'évaluation

QCM, exercice pratique, questionnement oral.

Appréciation des résultats

Auto-évaluation de départ et de fin de formation des stagiaires

Formation validée à travers une évaluation des acquis théoriques et pratiques.

Une attestation de compétences sera remise aux participants ayant satisfait aux exercices et contrôles

Suivi de l'exécution

Prise de contact de suivi 30 jours après la formation

WWW.ECHELLE-EUROPEENNE.COM

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.

Mise à jour : 25/04/2024